



SPP et PATS SDIS du RHONE

Compte rendu sommaire CAP SPP catégorie C du 26/02/09

Les représentants SUD : François VIALARD, Rémy CHABBOUH, John TERRIS, Franck CHENAL

-Afin d'éviter les dérives, nous avons demandé que soit indiqué « CONFIDENTIEL » sur les débats liés à la CAP, et que seuls les relevés de conclusions soient publics.

-Nous avons demandé, dans les formes et dans les temps, la présence d'un expert pour traiter un dossier particulier. Refus de la direction. Notre souhait n'était pas de gonfler l'effectif de cette instance, mais plutôt d'apporter des éléments concrets.

La direction se réserve pourtant le droit de désigner des experts quand ça l'arrange !!!!

-Nous avons également demandé que pour les agents pour lesquels l'administration propose un avancement maximum, les éléments constituant leurs dossiers nous soient préalablement communiqués.

Groupe hiérarchique 1

Nominations :

2 Caporaux nommés pour 2008 (tableau complémentaire)

34 Caporaux nommés pour 2009

Demande de détachement :

2 demandes formulées et acceptées

Demande de disponibilité :

2 demandes formulées et acceptées

Réintégration après disponibilité :

1 demande formulée et acceptée

Demande de révision de note, défendue par SUD:

La demande de révision de note et d'appréciation d'un agent a été validée par la CAP puisque la note chiffrée et l'appréciation ne présentaient pas une cohérence et risquaient d'induire une erreur d'appréciation, puisque trop discordantes. **Demande acceptée.**

Groupe hiérarchique 2

Nominations :

120 Sergents nommés pour 2009

27 Adjudants nommés pour 2009 (les adjudants représentent ¼ SPP NO soit 290)

Reste 67 SPP remplissant les conditions d'accès au grade d'adjudant.

Demande de disponibilité :

3 demandes formulées et acceptées

Divers

Un syndicat a demandé que le critère d'ancienneté soit prépondérant dans le choix de nominations.

Pour notre part, un panachage semble le plus juste entre ancienneté, mobilité, investissement.... avec une priorité pour les agents qui remplissent les engins.